



Réf : **3_la région_14_2_x156**

Titre : Célébration dans plusieurs villes du Royaume du 54ème anniversaire de la Sûreté Nationale

Rabat- 17/05/10- Le 54ème anniversaire de la Sûreté Nationale a été célébré dimanche dans plusieurs villes du Royaume, lors de cérémonies au cours desquelles l'accent a été mis sur les efforts consentis par le corps de la police pour le maintien de l'ordre public et la protection des citoyens.

A Laâyoune, une réception a été organisée en présence notamment du wali de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia-El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, M. Mohamed Guelmous et du gouverneur chargé du secrétariat général de la wilaya, Hamid Charai.

Lors de cette cérémonie, le préfet de police de Laâyoune, M. Mohamed Dkhissi a mis en relief les efforts consentis par les membres de la famille de la sûreté nationale pour la lutte contre la criminalité, ainsi que leur contribution à la défense de l'intégrité territoriale et des constantes du Royaume.

Il a en outre rappelé les interventions des éléments de la police au niveau de la wilaya durant l'année dernière et qui ont permis de déférer devant la justice 14.143 personnes impliquées dans différentes affaires et l'interpellation de 2.072 individus recherchés pour leur implication dans des crimes, outre la lutte contre le trafic de drogue.

M. Dkhissi a également indiqué que la préfecture de police de Laâyoune a pris plusieurs initiatives visant le renforcement de la politique de proximité, rappelant les projets initiés dans ce sens.

A Cette occasion, un officier de police a été décoré du wissam de mérite national de première catégorie.

A Guelmim, la cérémonie de célébration du 54-ème anniversaire de la sûreté nationale a été marquée par la participation en particulier des élèves des établissements d'enseignement.

Une cérémonie similaire a été organisée à Safi, au cours de laquelle des wissams royaux ont été remis à des membres de la famille de la sûreté nationale au niveau de la région.

Lors de cette cérémonie à laquelle a pris part notamment le Wali de la région Doukkala Abda et gouverneur de la province de Safi. M. Larbi Sabbari Hassani, le préfet de police et chef de la Sûreté régionale, M. Said Bella a mis l'accent sur les profondes significations de la célébration de cet anniversaire.

Il a également souligné la Haute Sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure la famille de la Sûreté nationale, rappelant notamment le Dahir royal accordant au corps de la police un statut particulier pour l'amélioration des conditions professionnelles, matérielles et sociales de ses membres.

M. Bella a par ailleurs annoncé l'ouverture prochaine de commissariats de police à Chemaia, Guezoula et Jamaat Shaim, ainsi que la création d'un 7-ème district de police à Safi et un autre à Youssoufiya.

A Bouarfa, la cérémonie marquée par la présence de M. Driss Ait Mbarek, gouverneur de la province de Figuig, a permis de mettre en exergue le rôle joué par la sûreté nationale dans ses différentes dimensions sociale, économique et politique.



L'accent a été également mis sur le statut particulier du corps de la police pour l'amélioration des conditions professionnelles, matérielles et sociales de ses membres. MAP

Nuages de cendres: Prolongation jusqu'au mercredi à 07H00 de la fermeture de certains aéroports (ministère) Rabat, 11/05/10- La fermeture des aéroports de Casablanca-Mohammed V, Rabat-Salé, Tanger Ibn Battouta, Tétouan-Saniat R'mel, Agadir Al Massira et Guelmim, a été prolongée jusqu'au mercredi à 07H00 (Heure locale), annonce un communiqué du ministère de l'Équipement et des transports.

Le ministère, qui indique que le nuage des cendres poursuivra dans les heures qui viennent son étendue dans l'espace aérien marocain, indique qu'afin d'assurer un niveau de sécurité maximal aux passagers voyageant ce mardi et mercredi il a été décidé la fermeture des aéroports précités ce mardi à partir de 22h00 jusqu'au mercredi à 07h00.

Le ministère note également que les aéroports de Fès, Al Hoceima, Nador et Tan-Tan seront fermés mercredi de 01H00 à 07H00 (heures locales).

"Ces informations seront mises à jour en fonction de l'évolution de la situation et communiquées en conséquence", poursuit le ministère, assurant que les compagnies aériennes desservant le Maroc sont informées au fur et à mesure de l'évolution du nuage de cendres volcaniques dans l'espace aérien marocain par des messages d'information aéronautique.

Avant de se rendre aux aéroports, les voyageurs doivent se renseigner sur leur vol auprès de leurs compagnies aériennes ou auprès du centre d'appel de l'Office national des aéroports au 0801000224.

SOURCE : MAP